

SYNDICAT CFTC DES PERSONNELS DES ADMINISTRATIONS PARISIENNES

JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021

Comité Technique de la DEVE **30 septembre 2021** Déclaration d'ouverture de la CFTC

Monsieur le Maire, Madame la Directrice, Mesdames, Messieurs,

Le dernier comité technique de la DEVE nous avait réunis le 23 juin dernier notamment sur la question du bilan social 2020. La CFTC avait alors alerté sur la situation extrêmement préoccupante des sous-effectifs à la DEVE : plus d'un agent sur 10 manquant et particulièrement sur la filière ouvrière et technique. La CFTC le redit aujourd'hui : cette situation n'est pas tenable ! Au bilan social 2020, ce sont plus de 110 jardiniers qui manquent à l'appel, plus de 80 ATEE, plus de 40 bûcherons-élagueurs, plus de 15 fossoyeurs ainsi que des administratifs et techniques pas plus épargnés par ces problèmes de sous-effectifs. Un exemple emblématique, l'atelier bûcherons Exelmans: seulement 4 bûcherons opérationnels à mi-septembre 2021 pour un effectif règlementaire de 16 ! Bien d'autres ateliers connaissent cette contrainte qui pèse sur la santé physique et mentale des agents que l'employeur est tenu de protéger.

Aujourd'hui, nous nous retrouvons une nouvelle fois en distanciel. La CFTC vous demande, Monsieur le Maire, de réunir les prochaines instances en présentiel. Cela est possible dans le respect des consignes sanitaires puisque des salles ont été trouvées pour le comité technique central de la Ville. Cela doit donc être aussi possible pour la DEVE. De grandes salles existent notamment dans les mairies d'arrondissement. Dans un réel souci de qualité des échanges et du dialogue social, la CFTC demande donc que les prochaines instances DEVE se tiennent en présentiel.

Sur notre réunion d'aujourd'hui, la CFTC voudrait d'abord souligner le caractère extrêmement chargé de l'ordre du jour : 6 points inscrits, 8 avis demandés sur des sujets importants et qui méritent de s'y arrêter : trois évolutions d'organisation au SPL, une au Bureau des Affaires juridiques et domaniales (BAJD) et à la Mission Conseil de Paris, courrier et Qualiparis, une à la division 5/13 du SEJ ; le transfert des agents de la Maison des Acteurs du Paris Durable à l'Académie du Climat et de 3 divisions de l'AEU à la direction (non encore créée) de la Transition Écologique et du Climat (DTEC) et sans compter la définition des cycles de travail de la DEVE! Ce dernier sujet à lui seul aurait mérité un comité technique spécifique tant les enjeux sont importants pour les agents : le cycle général des horaires variables avec ses aménagements spécifiques pour la DEVE, près de 15 cycles différents en horaires fixes!

Même si quatre réunions ont eu lieu en amont sur ce dernier point, l'examen sérieux de tels dossiers, reçus le 14 septembre dernier avec des questions écrites à transmettre pour le 16, s'est avéré impossible en 8 jours. La CFTC le regrette et demande pour l'avenir un allégement des ordres du jour et un desserrement des contraintes de temps pour permettre aux organisations syndicales d'analyser correctement les dossiers.

Sur le point particulier des cycles de travail à la DEVE, la CFTC remercie le SRH et les services pour la qualité du travail et des échanges. Sur le fond, la CFTC s'est opposée lors du CT central du 18 juin 2021 au nouveau règlement du temps de travail. La pression de l'intersyndicale aura néanmoins permis la création d'une sujétion particulière de 3 jours liée à « l'intensité et l'environnement de travail » pour l'ensemble des agents parisiens mais qui reste à confirmer puisque le préfet la conteste.

Par ailleurs des avancées réelles ont été obtenues pour plusieurs corps avec à la DEVE l'augmentation du niveau de sujétion des adjoints techniques jardiniers et des adjoints techniques du SPL. La CFTC se félicite de ces avancées obtenues grâce à l'unité et la détermination de l'intersyndicale et des agents qui ont soutenu ce mouvement. Néanmoins, la CFTC maintient son opposition générale à ce projet qui augmentera la durée de travail de la majorité des agents de la Ville sans aucune contrepartie financière. La CFTC votera donc négativement les propositions qui nous sont faites aujourd'hui sur les cycles.

La CFTC vous remercie de votre attention.

La CFTC aux côtés de tous les agents